



Perpignan, le 10-04-2013

Participants :

*RSP66
ESP Médipôle
HAD Hôpital
MediHAD
CSSR Le Vallespir
Centre Bouffard-Vercelli
CSSR Mer Air Soleil
ADHAP Services
ASSAD Roussillon
Professionnels de santé libéraux*

LF/SB N° 000-2013

**Compte rendu de la Rencontre Pluri Professionnelle
sur les pratiques en Soins Palliatifs
du 19/03/2013 au C.S.S.R. Le Vallespir au Boulou**

Avant propos :

⊙ Information transmise sur la publication du rapport de l'Observatoire National de la Fin de Vie sur « la fin de vie à domicile » (rapport mis en ligne sur le site internet du Réseau de Soins Palliatifs 66 : rsp-66.fr).

⊙ Information donnée sur la rencontre organisée par le Réseau de Soins Palliatifs 66 le jeudi 28 mars à 14h à la salle Canigou à la M.D.P.H. (30 rue Pierre Bretonneau) sur le thème : « la communication autour de la personne en soins palliatifs ».

⊙ Information transmise par le docteur Laurent TALAU sur une conférence sur la prise en charge en soins palliatifs organisée par la Polyclinique Médipôle le jeudi 28 mars à 20h au Domaine de Rombeau à Rivesaltes (avec confirmation d'inscription).

Thème abordé : « La procédure collégiale »

Sujet proposé par l'équipe soins palliatifs du C.S.S.R. Le Vallespir.

Questionnements sur la mise en œuvre de la procédure collégiale face à des situations vécues dans le service. Situations où les familles prennent des décisions pour le patients et où il y a un manque de transmission entre les soignants des différents établissements où le patient est hospitalisé.

Réflexions et questionnements des participants :

Par rapport aux problématiques liées à la famille, il est rappelé qu'un des objectifs de la procédure collégiale est de « préserver le malade de toute décision arbitraire ».

Il est évoqué la difficulté des services à mettre en place cette procédure collégiale de manière formalisée. Difficultés de communication entre les soignants de différents services et de différents établissements.

Il est précisé que des démarches en vue de procédure collégiale se mettent en place dans certains établissements :

- Le médecin de l'équipe soins palliatifs de la clinique Médipole évoque des réunions pluri professionnelles avec le médecin référent, le cadre du service et l'équipe (notamment du service néphrologie).
- Le médecin du C.R.F. Mer Air Soleil à Collioure signale un début de travail de procédure collégiale avec le service neurologie même si cela n'est pas formalisé. Il est également évoqué des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire en maladies infectieuses.
- Il est rappelé la mise en place de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (R.C.P.) en soins palliatifs par l'E.M.S.P. de l'Hôpital de Perpignan.

Importance de la communication entre soignants pour une réelle collégialité. Ainsi pour une meilleure concertation en amont il est également préconisé que les médecins en soins palliatifs participent aux Réunions de Concertation Pluridisciplinaire d'autres services : oncologie, hématologie, neurologie, pneumologie....

L'exemple est pris notamment concernant la diminution de fréquence de dialyse ou l'arrêt de chimiothérapie. Il paraît nécessaire que les médecins en soins palliatifs soient intégrés aux décisions des services référents.

Cette évaluation pluridisciplinaire permet de donner des perspectives aux patients. De plus, il est remarqué que peu de collégialité dans les équipes induit plus d'obstination.

Il est évoqué également la difficulté de mise en place de la procédure collégiale pour les patients à domicile par notamment un manque de demande et/ou d'accord du médecin traitant.

De plus, il est évoqué le fait que le médecin traitant n'a pas toujours la disponibilité pour être présent à la R.C.P. de son patient.

C'est pourquoi il est rappeler l'importance du lien avec le médecin traitant que les équipes soins palliatifs doivent continuer de faire (Cf. entretiens téléphoniques).

Il est évoqué l'exemple de réunion de coordination à domicile ou au cabinet du médecin traitant des patients à domicile prise en charge par le Réseau de santé gériatrique du Conflent avec des spécificités particulières qui sont peut être plus difficilement applicables pour les patients du Réseau de Soins Palliatifs : D'une part, un délai de mise en place des rencontres moins contraint par une urgence de prise en charge et d'autre part moins de souci de disponibilité et/ou d'implication des médecins traitants lié à une spécificité du territoire du Conflent.

Il paraît cependant nécessaire de continuer à œuvrer et informer les médecins traitant sur l'importance de la procédure collégiale pour leurs patients à domicile et en établissements.

Prochaine rencontre pluri-professionnelle sur les pratiques en soins palliatifs le :

Jeudi 30/05/2013 à 14 h 00 à l'HAD Hôpital de Perpignan

Thème proposé : « Quand et pourquoi faire appel aux équipes de soutien et de coordination en soins palliatifs ? »

P/Le GCS « RSP66 »,
Le Cadre de coordination

Laurent FONT